

EXTRAIT DU REGISTRE DES DECISIONS DU BUREAU DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES LE GRAND CHAROLAIS

L'an deux mille vingt cinq, le vingt novembre, le Bureau de la Communauté de Communes Le Grand Charolais s'est réuni VISIOCONFERENCE, sous la présidence de Monsieur Gérald GORDAT suivant la convocation en date du 14 novembre 2025.

DÉCISION N° DB2025_055 - DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ACQUISITION PARCELLES RÉSERVE CCI BARBERÈCHE

Le Bureau de la Communauté de Communes Le Grand Charolais, réuni le 20 novembre 2025,

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment son article L.5211-10,

Vu la délibération du Conseil Communautaire n° 2020-138 en date du 9 novembre 2020 donnant délégation de pouvoir au Bureau,

Vu la décision du Bureau Exécutif N°2025-040 en date du 24 juin 2025 relative à l'acquisition de terrains constituant la « réserve CCI » de la Zone d'activité de Barberèche,

Considérant que la parcelle AH79 fait partie intégrante de la réserve CCI de Barberèche et est nécessaire à la mise en œuvre des projets intercommunaux,

Considérant la nécessité d'acquérir la parcelle précitée,

Le Bureau de la Communauté de Communes Le Grand Charolais, après en avoir délibéré :

A l'unanimité,

DÉCIDE

Article 1 : De rapporter la décision n°DP2025-040 en date du 24 juin 2025,

Article 2 : D'acquérir les terrains constituant la « réserve CCI » de la zone d'activité de Barberèche d'une surface totale de 17,606 Ha propriété de la CCI Métropole de Bourgogne - 2 avenue de Marbotte, BP 17440, 21074 DIJON – représentée par Monsieur Pascal Gautheron, président, pour un montant de 160 000 € net vendeur auquel s'ajoutera le cas échéant le montant de TVA applicable. Les parcelles acquises sont les suivantes : AH30 / AH31 / AH33 / AH34 / AH35 / AH36 / AH69 / AH72 / AH73 / AH75 / AH78 / AH79.

Article 3 : La SELARL VICTORIA, office notarial à Paray-le-Monial, est chargée de la rédaction de l'acte authentique de vente.

Article 4 : D'imputer la dépense sur la ligne du budget correspondant.

Article 5 : Le Président, ou son représentant est autorisé à réaliser l'ensemble des

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DECISIONS DU BUREAU
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES LE GRAND CHAROLAIS**

démarches administratives et financières nécessaires à ce dossier et à signer l'ensemble des documents y afférents. .

EXTRAIT DU REGISTRE DES DECISIONS DU BUREAU DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES LE GRAND CHAROLAIS

Nombre de membres en exercice : 21	Secrétariat de séance assuré par : Elisabeth PONSOT
Membres présents à la séance : 12	Votants : 12

Membres présents :

Gérald GORDAT, Magali DUCROISSET, Christian LAROCHE, Elisabeth PONSOT, David BÊME, Daniel BERAUD, Patrick BOUILLON, Daniel MELIN, Bérénice PORTIER, Nicolas LORTON, Marie-France MAUNY, Patrick PAGÈS

Membre(s) absent(es) non suppléé(es) et non représenté(es) :

Pierre BERTHIER, André ACCARY, Gilles PERRETTE, Catherine CLERGUE, Jacky COMTE, Philippe DUMOUX, Julien GAGLIARDI, Fabien GENET, Jean-Marc NESME

Ont signé au registre les membres présents
Fait et délibéré en séance, le 20 novembre 2025
Pour extrait conforme

Gérald GORDAT
Président du Grand Charolais